

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <i>25 avril 2017</i>	Dossier complet le : <i>10 mai 2017</i>	N° d'enregistrement : <i>F.974.12.P.00166</i>

1. Intitulé du projet

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PARCS ET ACCES DE L'AEROPORT DE LA REUNION ROLAND GARROS

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) péditionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom **BRANLAT**

Prénom **Guillaume**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

S.A. Aéroport de la Réunion Roland Garros

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET : **528 124 434 000 15** Forme juridique : **Société Anonyme**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus. • Cas par cas
6. Infrastructures routières	c) Construction, élargissement d'une route par ajout d'au moins une voie, extension d'une route ou d'une section de route, lorsque la nouvelle route ou la section de route élargie ou étendue excède une longueur ininterrompue d'au moins 10 kilomètres.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- > Construction de nouveaux parcs de stationnement véhicule
- > Réorganisation des parcs de stationnement véhicule existant
- > Construction de bureaux des agences loueurs.
- > Aménagement du bâtiment loueurs existant en Bureaux du service parkings et agences réceptives
- > Démolition des agences réceptives existantes en devanture de l'aérogare.
- > Aménagements paysagers et création d'espaces piétonniers.

4.2 Objectifs du projet

- > Augmenter la capacité des parcs de stationnement de 1550 places à 2050 places.
- > Fluidifier les accès au parc.
- > Valoriser le patrimoine paysager et la culture réunionnaise.
- > Valoriser les solutions de déplacements collectifs et modes doux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

PHASE 1 : Livraison 1er Trimestre 2019.

Création des nouveaux parcs au dessus de la concession aéroportuaire

Création des locaux Loueurs sur le nouveau parking des loueurs

Réorganisation du parking P1

PHASE 2 : Livraison 4ème Trimestre 2020

Aménagements qualitatifs du parc P1 avec

- mails piétons,
- aménagement paysager,
- voiries définitives.

Création du nouveau linéaire, dépose minute dans sa configuration définitive.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les passagers auront le choix entre les produits ci-dessous :

- un parking accompagnants, au contact de l'aérogare (courte durée),
- un parking voyageurs, plus éloigné de l'aérogare (longue durée),
- un dépose minute (très courte durée),
- un service de volturiers,
- un linéaire avec des emplacements réservés "Taxi Aéroport",
- une gare intermodale sera construite à proximité de l'aérogare.

Les piétons et les cyclistes pourront se déplacer en sécurité à travers des zones piétonnes et paysagères (reflet de la végétation réunionnaise) dont l'ambiance sera résolument tropicale.

Le cheminement piéton et cycliste sera raccordé au sentier littoral Nord.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Déclaration Loi sur L'Eau
- Permis d'aménager,
- Permis de construire,
- Permis de démolir,

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du projet	10,5 ha
Nouvelles surfaces imperméabilisées	3,0 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

74 Avenue Roland Garros
Aérogare Passagers
97438 Sainte-Marie

Coordonnées géographiques¹ Long. 55° 51' 11" 94 Lat. 20° 89' 36" 08

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"
Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Pas de possibilités de mettre le signe moins devant 20° de Latitude.
merci de noter - 20 ° 89 ' 36 " 08

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :

Oui Non

Lequel/Laquelle ?

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?

En zone de montagne ?

Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?

Sur le territoire d'une commune littorale ?

Commune de Sainte-Marie

Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?

Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?

Plan d'Exposition aux Bruits (activités aéronautiques).

Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?

Cheminée de l'usine de la Mare

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

Dans un site ou sur des sols pollués ?

Oui, la concession est sur deux bassins versants ayant pour exutoires la rivière des Pluies et la ravine La Mare.

Dans une zone de répartition des eaux ?

Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?

Dans un site inscrit ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

D'un site Natura 2000 ?

Cheminée l'usine de La Mare

D'un site classé ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources			
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Risques

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?
Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Nuisances

Engendre-t-il des déplacements/des trafics

Est-il source de bruit ?
Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Bruits de type routier.
Nuisances sonores dues à l'activité aérienne.

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Il y aura un éclairage des parkings et voiries d'accès.
Les objectifs d'éclairage seront respectueux de l'environnement ULOR 0%.

Engendre-t-il des rejets dans l'air ?

Engendre-t-il des rejets liquides ?

Si oui, dans quel milieu ?

Emissions

Engendre-t-il des effluents ?

Sanitaires des nouveaux locaux loueurs.
Aire de lavage du futur parking loueurs.

Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Le projet aura pour objectif de se fondre dans le paysage actuel valorisant le patrimoine floristique de la Réunion.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Imperméabilisation de surfaces non aménagées. <input type="checkbox"/> Agrandissement des parcs de stationnement. <input type="checkbox"/> Aménagements qualitatifs pour les piétons et les modes de transport doux. <input type="checkbox"/> Création d'une gare multimodale.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Extension Ouest de l'Aérogare et l'esplanade paysagère

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit dans une modernisation des aménagements des parcs et accès avec une volonté avérée et franche de se fondre dans le paysage et de limiter les impacts environnementaux.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Annexe 7 : Programme Technique et Détaillé des travaux d'aménagement des Parcs et Accès.
- Annexe 8 : Note de cadrage réglementaire du projet d'aménagement des Parcs & Accès.
- Annexe 9 : Etudes Environnementales de la phase 1 de développement de la concession aéroportuaire.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Sainte-Marie

le 10/04/2017

Signature

S.A. Aéroport de La Réunion Roland Garros
Société Anonyme à Direction et Conseil de Surveillance
capital de 100 000 € - N° SIRET : 528 194 434 00015
Sise Aéroport Roland Garros
97400 SAINTE-MARIE
TÉL : 0262 48 80 00 - Fax : 0262 48 80 46

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

